



**EDITO**

En ce commencement d'année, Il est important de bien mesurer, dans l'avancement du mandat électoral, les résultats de notre engagement écrit dans notre profession de foi de mars 2020.

Dans ce sens, je souhaite faire le point sur quelques sujets qui nous tiennent à cœur.

Notre école a pu bénéficier de deux contrats ruraux importants pour une rénovation complète avec de multiples constructions essentielles qui font qu'aujourd'hui, compte tenu de l'augmentation des effectifs, nous pouvons nous réjouir d'accueillir les enfants dans des structures modernes et adaptées.

La voirie communale a vu d'importantes restaurations : les chemins de l'église, du Vieux Pressoir, de l'Aunay Rograin, de la Buissonnerie, la route de Chevreuse et bientôt, en 2024, sa continuité RD13 vers le Tremblay sur Mauldre avec des aménagements routiers de sécurité.

L'Eglise, dont le programme de restauration complète est maintenant lancé et sera enfin mis en œuvre cette année pour trois ans de travaux. Depuis décembre dernier, l'église est fermée au public.

L'éclairage public, corollaire de la voirie, a été entièrement modernisé et aussi renforcé dans certains chemins particulièrement sombres de la commune. Toujours avec des platines LED et une alimentation par panneaux solaires pour des économies d'énergie significatives.

Enfin, la communication si importante à l'heure où nous la voulons, tous, immédiate et précise.

Elle s'appuie sur deux vecteurs : le site de la commune (bazoches-sur-guyonne.fr) entièrement refait depuis le 20 décembre et aussi l'application gratuite CiVox vous permettant de recevoir des informations et alertes sur vos téléphones portables

Cela dit, il est une chose, s'il n'en restait qu'une, à régler, la sécurité routière liée à la vitesse des véhicules sur l'ensemble de nos voies et pas seulement sur les grands axes dans la traversée du village. Plusieurs pistes sont évoquées avec les différentes autorités du Département et de la Gendarmerie. Des propositions sont faites par les riverains pour un ralentisseur, une chicane ou écluse, un radar, un feu tricolore, oui mais...pas devant chez moi, tout ça est trop bruyant ou bien insuffisant (cas des radars pédagogiques) ! Reste la zone « 30 » dont on connaît, à l'avance les résultats ! En résumé, un vrai casse-tête !

Toute médaille a son revers ! Nous avons pu constater, par ailleurs, des contestations liées à la gêne engendrée par ces changements.

Enfin, pour cette année, nous lancerons très certainement l'équipement de la vidéoprotection sur l'ensemble de la commune. Une étude technique et financière est en cours avec un cabinet spécialisé. Nous aurons bien sûr l'occasion de vous en reparler très prochainement. Très cordialement

Dominique NICCO

Votre Maire

**EGLISE**



Le 8 février dernier, s'est tenue en mairie une importante réunion dans le but de convenir un planing de travail avec tous les participants représentant les diverses Institutions liées au projet de restauration..

Savoir ce que l'on veut faire en priorité dans le cadre d'une première phase de travaux, lancer le permis de construire et caler les financements et subventions diverses.

Nous aurons l'occasion de revenir régulièrement sur l'avancement de cette très importante restauration.

Dominique NICCO

**URBANISME**

Les demandes d'urbanisme :

	2023	2022	2021	2020
• Permis construire..... :	15	15	12	8
• Permis d'aménager..... :	3	0	3	0
• Certificats d'urbanisme :	28	28	46	15
• Demandes de travaux .. :	34	27	28	24
• Permis de démolir..... :	1	0	0	0
• TOTAL..... :	81	70	88	47
• D.I.A *..... :	15	17	27	11

\*Demandes d'intention d'aliéner, au profit de la commune, les ventes de propriétés.

La perspective, pour les trois années à venir, s'établit autour de 25 nouvelles constructions, identifiées à ce jour, dans le centre bourg et sa proximité.

Hormis les D.I.A, les demandes d'urbanisme sont maintenant déposées sur une plateforme dématérialisée sur :

<https://gnau12.operis.fr/coeurdyvelines/gnau/#/>

GNAU : Gestion Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Dominique NICCO

## Nouvel Agent technique

Vous l'avez maintenant tous croisé sur nos chemins communaux.



Jérôme DEBRIE nous a rejoint le 1er juillet, il s'est tout de suite mis à la tâche et a su faire l'unanimité autour de lui par son engagement professionnel et son sourire. Il n'est pas utile pour moi de vous dire de lui réserver le meilleur accueil, c'est déjà fait je le sais, par vous tous, en retour.

Dominique NICCO

## COUPES DE BOIS DANS LE MASSIF FORESTIER



Le massif forestier de Bazoches s'étale sur plus de 100 ha. 500 parcelles appartenant à 250 propriétaires (un relevé a été fait au début des années 2020) sont jusqu'à ce jour laissées en « déshérence ».

Depuis peu, des propriétaires ont demandé, en mairie, des autorisations de coupes. Ces autorisations ont été accordées sous contrainte qu'il n'y ait pas de coupes « à blanc » et que le débardage se fasse dans de bonnes conditions météo (ce qui ne fut pas le cas lors d'une opération en décembre à cause de fortes pluies).

Ce bois trop peu entretenu depuis de nombreuses années mérite des éclaircissements parcellaires pour favoriser les repousses. Le débroussaillage est tout aussi nécessaire.

Historiquement, les habitants de la commune avaient leurs habitudes de coupes pour leur bois de chauffage et les nécessaires sentiers de débardage sont encore visibles et utilisés aussi maintenant comme chemins de promenade.

Il faut savoir également qu'au début du XXème siècle et avant, cet espace était occupé par bons nombres de vergers et que la vigne y était cultivée, il paraît même que d'anciens ceps seraient encore présents à quelques endroits bien cachés, sans que l'on ait souvenir de grands crus !

Dominique NICCO

## SECURITE ROUTIERE

La traversée de notre village par les véhicules divers pose le problème de la sécurité de tous avec l'augmentation flagrante de la vitesse et aussi du nombre croissant d'usagers.

Un plan est à l'étude et sera présenté, après discussion avec la Gendarmerie et la DDT, aux Riverains de la Route de Chevreuse.

Le tronçon routier menant au Tremblay sur Mauldre fait également l'objet d'une étude (bien avancée) d'aménagement d'une bande de stationnement, d'un sentier piétonnier et d'une écluse visant à réduire la vitesse.

Dominique NICCO

## Antenne relai



La Loi ne nous permet pas de nous opposer à l'installation d'antennes pour la diffusion des communications radio (sauf cas très particuliers). Ceux qui s'y sont essayés ont toujours perdu à leur dépens.

Dans ce sens, après avoir, nous-mêmes, refusé en négociant « une sortie » honorable, il n'y aura pas d'antenne sur le secteur d'Houjarray ou même dans le clocher de l'église.

Néanmoins, une demande de la société SFR a été déposée il y a maintenant quelques mois et elle a reçu le même refus avec toutefois une proposition d'implantation dans le massif forestier.

Cette proposition, loin des habitations, pourrait se faire sur une parcelle de 330 m<sup>2</sup>. Une antenne treillis de couleur marron d'une trentaine de mètres serait intégrée près des arbres environnants.

Préalablement, la mairie ferait l'acquisition de cette parcelle de bois appartenant aujourd'hui au Syndicat intercommunal SIRYAE qui nous la rétrocéderait au moindre coût en nous laissant la charge des frais de transfert de propriété.

A ce jour, nous avons demandé officiellement, au SIRYAE, par courrier l'achat de cette parcelle. Cette démarche sera présentée prochainement en assemblée générale de ce Syndicat.

C'est lorsque la commune sera propriétaire et seulement à ce moment que nous pourrions proposer cette solution à la société SFR.

Aujourd'hui, tout est à l'étude des deux côtés.

Dominique NICCO

## RECENSEMENT MILITAIRE

**Le parcours de citoyenneté : « Un service national universel »**



Recensement à partir de 16 ans.

Dominique NICCO

## Evolution du site web qui devient ;

<https://www.bazoches-sur-guyonne.fr/>

Comme nous l'annonçons dans notre dernière gazette et dans une communication CiVox du mois dernier, le nouveau site web a été mis en ligne le 20 décembre 2023. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons à découvrir ses nouveautés, entre autres :

- Un design moderne,
- Un accès adapté aux smartphones,
- Une page Actualités pour être avertis des informations municipales, événements, travaux, etc... du moment,
- Une richesse fonctionnelle et plus de possibilités graphiques permettant de retrouver les photos des cérémonies, fêtes, événements et animations de notre village,
- Sa conformité au règlement général de protection des données (RGPD),
- Sa page Contact et le formulaire associé vous permettant d'adresser vos demandes à la mairie, de répondre à des invitations, de nous envoyer des commentaires ....

**Nous rappelons que ce site reste la référence pour les informations de la commune.**

**Le référencement d'un nouveau site web sur les moteurs de recherche (Google, Bing, Yahoo, Qwant, etc...) prend toujours du temps. Pour accéder à notre nouveau site, nous vous conseillons donc de taper son adresse complète dans la barre de recherche de votre navigateur favori, c'est-à-dire : <https://www.bazoches-sur-guyonne.fr>. Et n'oubliez pas de l'ajouter à vos favoris, marque-pages ou signets !**

**Encore plus simple, depuis votre smartphone vous pouvez flasher le QR code ci-dessous qui vous emmène directement sur le site.**



Vous avez connu...



**Venez découvrir sa nouvelle version !**



Mairie de Bazoches-sur-Guyonne  
35, route de Chevreuse  
78100 Bazoches-sur-Guyonne  
Tél : 01 34 86 11 53  
E-mail : [mairiebazoches@wanadoo.fr](mailto:mairiebazoches@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture de la mairie :  
- Le lundi de 13h00 à 17h00  
- Le jeudi de 14h00 à 16h00  
En dehors de ces horaires prenez rendez-vous par téléphone au 01 34 86 11 53



Jean-Claude CLAIRET

## TRAVAUX

### Abri bus :



Notre vieil abri bus situé à l'angle du Chemin du Rocher Marquant et de la Route de Chevreuse avait bien besoin de voir sa couverture de chaumes refaite entièrement après vingt-cinq années de bon et loyaux services. C'est aujourd'hui en cours de réalisation par la société spécialisée Artechoume (celle-là même qui l'avait réalisé en son temps !) Coût : 12.000 € TTC

### Voirie :

- La commission travaux se réunira en début d'année pour élaborer le prévisionnel travaux 2024/2026 dans le cadre du programme de voirie mis en place par le Département.
- Dans le cadre de la convention signée entre le Parlement européen et la mairie, une grande partie du Chemin du Vieux pressoir a été refaite. La facture de cette prestation de 60.000 € sera remboursée à la commune par le Parlement européen.

Dominique NICCO

## Cimetière

Un troisième columbarium a été installé dans la partie nouvelle du cimetière.

L'emplacement choisi a été défini pour délimiter une nouvelle aire dédiée à ce type de sépulture. Au fil des ans, de nouvelles installations viendront compléter cet endroit adapté et propre au recueillement.

Dominique NICCO

## ELECTIONS EUROPEENNES



Elles se dérouleront le dimanche **9 juin 2024**.

Les inscriptions sur la liste électorale se font sur le site de L'INSEE.

Dominique NICCO

## CiVox, pour être au courant de l'actualité de Bazoches

Vous êtes toujours plus nombreux à avoir téléchargé l'application et nous vous en remercions. Nous comptons désormais plus de 310 abonnés.

Pour rappel, cette application vous permet de recevoir en temps réel des notifications sur votre smartphone pour toutes sortes de communications.

Elle vous permet également de consulter des informations synthétiques sur les différents services de la commune de Bazoches, les sujets d'actualité, les animations et manifestations en consultant les rubriques associées.



Les informations synthétiques sont régulièrement actualisées au fur et à mesure de l'évolution des situations.

**Pour le détail de toutes les informations, le site web de la commune reste bien entendu la référence.**

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore découvert cette application, il vous suffit de la télécharger comme n'importe quelle autre, à partir de l'App Store (iPhone iOS) ou du Google Store (smartphones Android). Et... CiVox est gratuit.

Un guide utilisateur est disponible dans CiVox. N'hésitez pas à le consulter pour découvrir ou réviser les principales fonctionnalités et comment naviguer dans l'outil.

CiVox est l'outil pour vous tenir informés.

Pour celles et ceux qui n'ont pas accès à cette application, nous continuons bien évidemment la distribution de documents dans les boîtes aux lettres.

Bonne navigation en 2024 ou bonne découverte sur CiVox !

Jean-Claude CLAIRET

## EN MAL DE SOINS ...

En dehors des hôpitaux de la région comme Trappes, Rambouillet ou l'hôpital du Chesnay, où se faire soigner lorsque l'on est malade ou blessé dans un rayon de 20 Kms ?

- **MAISON MÉDICALE 78 DE HOUDAN – MM78** - Vient d'ouvrir ses portes au sein de l'hôpital de



Houdan. 42 rue de Paris 78550 HOUDAN.

Conventionnée secteur 1, la Maison Médicale 78 de Houdan qui a ouvert ses portes le 29 janvier 2024 assure les consultations d'urgences (traumatologie, sutures, douleurs abdominales, infections urinaires, brûlures...) et de médecine générale et bénéficie du plateau technique de l'hôpital : laboratoire, radio, scanner, IRM.....

Médecins urgentistes, généralistes et infirmiers vous accueilleront **sans rendez-vous** :- Du lundi au samedi, **de 8h à 20h** – Les dimanches et jours fériés, **de 10h à 17h**

L'accès à MM78 se fait par la cour principale de l'hôpital sur son aile gauche

**MM78 est joignable par téléphone au 01 80 83 95 85**

- **MAISON MÉDICALE DE GARDE DE MONTFORT L'AMAURY - MMG**

**15 place Robert Brault** à proximité des bureaux de la Police municipale. La Maison Médicale de Garde de Montfort l'Amaury assure les consultations d'urgences qui ne nécessitent pas un plateau technique hospitalier, mais qui requièrent un avis médical.

**En pratique :** Avant de vous rendre à la MMG, il est **indispensable** de **contacter le 15** (depuis un mobile ou une ligne fixe) - Le médecin régulateur du SAMU vous délivre un **code d'accès** s'il estime que le motif justifie une consultation en urgence (aucune consultation ne sera assurée sans ce code, changé quotidiennement).

**Horaires** – Du lundi au samedi, **de 20h à minuit**– Les dimanches et jours fériés, **de 16h à minuit**

- **MAISON MÉDICALE SAINTE APOLLINE A NEAUPHLE LE CHÂTEAU**

Située Ave de la république à Neauphle-le-Château, la Maison Médicale ouverte depuis octobre 2017 assure les consultations de médecine générale.

Une équipe de plusieurs médecins généralistes assurent les consultations du lundi au samedi avec ou sans rendez-vous selon les médecins.

La Maison Médicale de Neauphle le Château est accessible en voiture où il est aisé de s'y garer puisqu'il y a un parking de 50 places. Accessible également par le Bus 78, arrêt Villancy .

**MM Neauphle est joignable par téléphone au 01 34 89 17 26**

Véronique DEKKICHE

## Amélioration de l'éclairage public

Les chemins du village sont de plus en plus fréquentés, entre autres par les élèves revenant de l'école de Bazoches ou des arrêts de car. Dans le but notamment de sécuriser certains parcours, nous avons décidé l'implantation de lampadaires solaires dans 3 sentes. Ce choix, outre qu'il permet d'éviter des travaux de raccordement électrique au système d'éclairage public, travaux toujours destructeurs et très coûteux, devrait permettre de réelles économies d'énergie.

Les trois premières sentes qui vont être équipées sont :

- La sente entre le Chemin d'Houjarray (à hauteur du numéro 26) et le Chemin du Rocher Marquant,
- La sente entre le Chemin d'Houjarray (à hauteur du numéro 29) et le Chemin du Vieux Pres-soir,
- Le Chemin du Saint-Sacrement

Ces lampadaires seront à détection automatique de présence. Ils s'allumeront à l'approche des piétons pour s'éteindre après leur passage.

Les travaux devraient démarrer dans le courant du premier trimestre 2024.

Jean-Claude CLAIRET

## L'élimination des déchets ...

La commune de Bazoches est adhérente au SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets) qui a pour objet la collecte, l'évacuation et l'élimination des déchets ménagers et assimilés, des objets encombrants, des déchets végétaux, ainsi que la gestion des déchèteries.

Une question ? N'hésitez pas à consulter le site du SIEED, <https://www.sieed.fr>

### Quoi de neuf ???

Dans la continuité des changements apportés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) puis la loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), le **TRI DES BIODÉCHETS est effectif au 1er janvier 2024**.

Pour les habitants du SIEED, cela signifie que les biodéchets (déchets alimentaires ou de cuisine) ne devront plus être mis dans la poubelle couvercle VERT, mais **VALORISES SUR PLACE** (exemple : composteurs, espace réservé dans le jardin, etc...)

Des composteurs sont mis à disposition par le SIEED. Ils peuvent être commandés en ligne sur le site du SIEED et seront livrés à domicile. Un guide du compostage sera également transmis lors de la mise à disposition du composteur. Retrouvez toutes les infos sur <https://www.sieed.fr/index.php/poubelles/composteurs>.

### Quelques rappels sur l'utilisation des différentes poubelles :



Dans le bac à couvercle jaune vous devez mettre tous les papiers, les cartons, les cartonnettes, les briques alimentaires, les **emballages en plastique** (bouteilles, bidons, flacons, barquettes, tubes, pots, sacs, sachets, etc...), les **emballages en métal** (canettes, conserves, boîtes, barquettes, etc...), même les petits (capsules, couvercles, opercules, plaquettes de médicaments, etc...).

**On parle bien d'emballages.** C'est pourquoi **vous ne devez pas mettre dans le bac à couvercle jaune des objets en plastique** tels que , par exemple, cuvettes, morceaux de tuyau d'arrosage, pots de fleur en plastique, etc...

Si vous avez un doute, mettez-les dans le bac ordures ménagères de couleur verte qui est destiné à recevoir les déchets autres que les biodéchets et les emballages.



### VIE PRATIQUE

#### DECHETS :

Ordures ménagères **Lundi**

Emballages **Jeudi**

Déchets verts à partir du 04/04/2024

**(Bacs marron) Jeudi**

Encombrants : sur RDV, 2 RDV par foyer et par an  
Renseignements sur : [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)

#### BRUIT :

L'utilisation des engins bruyants (tondeuses, dis-queuses, raboteuses, tronçonneuses, etc....) est autori-sée :

Du lundi au vendredi de : 8h à 12h et de 13h30 à 19h

Le samedi de : 9h à 12h et de 14h à 19h

L'utilisation est interdite en dehors de ces horaires, ainsi que les **dimanches et jours fériés**.

#### FEU :

Depuis l'arrêté de 2011 de Monsieur le Préfet des Yve-lines il est interdit de faire des feux en plein air.

### Enfin, un rappel nécessaire pour le bac de couleur marron destiné à la seule collecte des déchets végétaux

#### LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

##### Uniquement en bacs

1 seul bac + 5 fagots maximum par foyer par collecte.

Plus aucun sac ne sera ramassé.

Mettez dans vos bacs uniquement des déchets végétaux.



Les fagots doivent être composés de branches de 1,5 m de longueur et 5 cm de diamètre maximum.

*Les fils métalliques, cailloux, terre, pots de fleurs et plastiques sont interdits.*

#### N'OUBLIEZ PAS :

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !  
Favorisez les mulching, compostage et broyeurs.

La reprise de la collecte des déchets végétaux aura lieu en semaine 14 (soit à partir du 1er avril 2024).

Uniquement un bac et maximum 5 fagots.

Pour Bazoches la collecte est le jeudi.



Jean-Claude CLAIRET

## Le musée international d'art naïf ....



Une visite très proche de Bazoches, à ne pas manquer.

Le musée a réouvert ses portes après une longue période de travaux de mises aux normes.

Le bâtiment, qui offre 900 m<sup>2</sup> d'exposition, a été entièrement restauré et de grandes baies vitrées ont été créées afin de laisser entrer un maximum de lumière naturelle dans les salles. **Le public y découvre des œuvres provenant des quatre coins du monde, signées par des artistes issus d'une cinquantaine de pays différents.** Les visiteurs peuvent même profiter d'un jardin éphémère, conçu avec le concours de l'école du Potager du Roi de Versailles.

<https://www.yvelines-infos.fr/le-musee-international-dart-naif-de-vicq-renait/>

Muriel AMMANOU

## Thoiry Lumières sauvages 2023

Le Festival Thoiry Lumières sauvages revient du 29 octobre 2023 au 10 Mars 2024 pour la 6ème année consécutive. Devenu le rendez-vous incontournable en hiver, les jardins de Thoiry se métamorphosent pour vous offrir un spectacle toujours plus féérique.

Nouveauté 2023, l'illumination du plus grand labyrinthe symbolique de France.

A la nuit tombée, vous êtes invité à un voyage onirique au cœur des grands continents, à la rencontre de leurs peuples et leurs écosystèmes.

L'Asie est mise à l'honneur de cette nouvelle édition. Tout y est représenté, de l'imposant temple de 8 mètres de haut tourné vers étoiles, au boudha géant jusqu'à la beauté luxuriante de la jungle asiatique.

Vous parcourez ensuite les steppes de Mongolie à la rencontre de son peuple éclairé, de sa faune et ses yourtes emblématiques.

Votre exploration vous mène en zone Arctique.

Vous sillonnez la banquise et contemplez les renards polaires, bébés phoques, ours blancs et bien d'autres espèces encore.

Au détour d'une scénographie parfaitement orchestrée, vous rencontrez de nouveaux animaux et créatures sorties tout droit de l'imaginaire des équipes artistiques.

Du 29/10/2023 au 10/03/2024 Thoiry à partir de 17.9 €

<https://www.sortir-yvelines.fr/Agenda/Tous-les-evenements-dans-les-Yvelines/zoo-thoiry-lumiere-sauvage>

Muriel AMMANOU

## Le cyclisme à l'honneur dans notre commune

La course du Paris-Nice passera par Bazoches les 3 et 4 mars 2024, Vous trouverez plus d'informations sur ces étapes via CIVOX ou sur le nouveau site officiel de Bazoches sur Guyonne.

Ensuite, PARIS 2024 va mettre à l'honneur le sport, toutes disciplines confondues.

Les Jeux Olympiques se dérouleront du 26 juillet au 11 août 2024 et du 28 août au 8 septembre 2024 pour les jeux paralympiques.

Le département des Yvelines accueillera huit disciplines olympiques et deux paralympiques sur cinq sites différents : le Vélodrome National et le Golf National à Saint-Quentin-en-Yvelines, le Château de Versailles, la Colline d'Elancourt et la Vallée de Chevreuse.

Notre commune va être aux premières loges en ce qui concerne le cyclisme. Effectivement, une épreuve sur route aura lieu le samedi 3 Août et passera aux portes de notre village. Cette épreuve traversera entre autres, les communes voisines de Méreuil, Le Tremblay sur Mauldre, Neauphle -Le- Vieux. Là encore nous vous tiendrons au courant via CIVOX et le site officiel de Bazoches. De grands moments à vivre en perspective.

Denise POELAERT.

## Maison Jean Monnet

L'Europe pour de bon ! #PourDeBon #JeVote

En France, nous voterons dimanche 9 juin, mais la campagne électorale s'annonce déjà.

Ainsi, dans le cadre de la sensibilisation et préparation aux élections européennes 2024, la Maison Jean Monnet vous invite, vendredi 1er mars, à une journée d'échanges et de débats entre citoyens, en présence d'eurodéputés.

Le Mouvement Européen des Yvelines, à l'initiative de cette rencontre, souhaite ainsi sensibiliser le grand public sur les enjeux majeurs des élections à venir.

Dans la mission qui est la sienne, la Maison Jean Monnet (Parlement européen) met ses locaux à disposition de la société civile pour des moments de rencontres et débats autour de questions relatives à l'avenir de l'Europe, permettant aux citoyens de bien s'informer avant le choix crucial qu'ils devront faire aux prochaines élections.

Le programme de la journée tournera notamment autour de:

- L'Europe sociale
- L'Europe championne de la révolution numérique
- L'Europe capable de réussir la transition écologique
- L'Europe, espace de droits et d'opportunités pour les jeunes

Début des travaux à 10h, déjeuner sur place offert aux participants, et cocktail de clôture à 18h.

Inscriptions, dans la limite des places disponibles :

[jean-monnet-europe@europarl.europa.eu](mailto:jean-monnet-europe@europarl.europa.eu)

Marty GRAU et Philippe Le GUEN

## Notre école communale



Notre petite école,

qui a vu le jour en 1868, prend chaque année de l'ampleur au niveau des effectifs. Nous nous rendons compte aujourd'hui, que nous avons eu raison de réaliser les travaux de construction, d'agrandissement, et réfection des locaux depuis plusieurs années.

L'effectif de l'école pour l'année scolaire 2023/2024 est passé de 65 en septembre 2023 à 62 en novembre en raison du déménagement d'une famille. La composition des classes est la suivante : 10 CP, 14 CE1, 13 CE2, 12 CM1, 13 CM2. 10 de ces enfants viennent de la commune de Mareil le Guyon.

Les prévisions pour la rentrée 2024/2025 sont de 67 élèves.

Chaque jour, 4 intervenants périscolaires gèrent la cantine et la garderie. La plupart des enfants sont demi-pensionnaires. Deux services sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la restauration.

Les repas sont toujours préparés par la société « Yvelines restauration » de Rambouillet. Livrés froids chaque jour, très tôt le matin, les plats sont réchauffés par notre cantinière.

Le jeudi 21 décembre, après un excellent repas de fête, les enfants ont reçu comme chaque année, des livres et des chocolats distribués par monsieur le maire.

Lors des récréations et de la garderie, les enfants peuvent profiter, quand le temps le permet, d'une nouvelle aire de jeux au niveau de la troisième classe. L'espace est plus grand et très ouvert, par conséquent le bruit généré, est un peu plus supportable.



Madame PAUL, Directrice de l'école maternelle de Mareil Le Guyon depuis une vingtaine d'année, a pris sa retraite. Elle a été remplacée par Madame LUCAS-CHARBONNEAU. Les effectifs à ce jour sont de 59 élèves sur 2 classes. 21 petits Bazochéens sont accueillis dans cette école intercommunale. Le Syndicat Intercommunal à Vocation Spéciale (SIVOS MBT, Mareil-Bazoches-Tremblay) en assure le bon fonctionnement.

Nous comptons cette année, 15 Grandes sections uniquement pour notre commune. La relève pour notre école de Bazoches est assurée.

Denise POELAERT

## La bibliothèque « La Joie De Lire »



De nombreux Barochéens ne connaissent pas encore la bibliothèque « La joie de lire »

Cet espace convivial et chaleureux se situe, depuis plus de trente ans, au premier étage de la mairie.

Cette bibliothèque associative fait partie du réseau « au fil des pages 78 »,

<https://aufildespages.biblixnet.net>, comme 14 autres communes. Ce réseau de médiathèques et points lecture, met à votre disposition près de 110 000 documents, et offre un large choix de livres, abonnements, documents sonores et audiovisuels.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

Il faut, pour vous inscrire, nous présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Remplir et signer une fiche d'inscription dans laquelle vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de votre bibliothèque. La carte de lecteur est permanente, nominative et individuelle, elle donne accès à tout le réseau, au fil des pages.

### Les tarifs :

L'entrée et la consultation sur place sont libres et gratuites.

La Cotisation annuelle pour les livres et périodiques, pour tous les habitants et les scolarisés dans les communes du réseau est gratuite. Une cotisation de 20 euros pour les adultes et de 8 euros pour les enfants est demandée pour les habitants des communes extérieures au réseau.

La cotisation annuelle pour l'image et le son (CD-DVD) est aussi gratuite pour les habitants du réseau, et est de 40 euros pour les extérieures.

Chaque adhérent a droit à 10 livres (dont 2 nouveautés en fiction adulte) - 10 périodiques- 6 livres audio- 6 CD- 6 DVD. La durée du prêt est de 4 semaines, renouvelable une fois, sauf pour les documents en nouveauté, réservés ou rendus en retard. Vous pouvez faire le retour des documents dans toute médiathèque quelle que soit celle où vous avez fait l'emprunt.

Les réservations se font via les bibliothécaires, ou sur votre compte lecteur. Pour tout autre renseignement contacter la bibliothèque de la commune.

Voilà, vous savez presque tout... Nous vous attendons nombreux dans cet établissement de proximité qui ne peut vivre sans vous. A très bientôt.

[mairiebazoches-bibliotheque@orange.fr](mailto:mairiebazoches-bibliotheque@orange.fr),

01 34 86 11 53

Denise POELAERT.

## Les illuminations de fin d'année à Bazoche



2023 a vraiment été l'année de toutes les surprises.



Fin novembre 2023 des guirlandes lumineuses ont été installées dans le village pour égayer les longues soirées d'hiver...



et même les journées avec les décors rétro réfléchissants installés Route de Chevreuse, côté Cheval Mort.

Seulement 4 panneaux rétro réfléchissants ont été installés mais devant le succès remporté nous augmenterons leur nombre, d'autant plus qu'ils ne nécessitent pas d'alimentation électrique.



Toutes les routes, rues et chemins n'étaient pas équipés mais c'était une année de test des différents équipements et pour la prochaine fin d'année nous vous réservons de nouvelles surprises !

Jean-Claude CLAIRET et Denise ALLELY

## HALLOWEEN



Le soir du 31 Octobre, c'est avec enthousiasme que de nombreux enfants ont participé à « l'Atelier Citrouille » organisé à l'occasion de la fête d'Halloween ».

Nos apprentis sculpteurs ont taillé avec assiduité des lanternes toutes plus belles les unes que les autres. Cette soirée s'est clôturée autour d'un verre de vin chaud ou de chocolat et de quelques friandises.

Nous remercions les parents pour leur participation ainsi que nos concitoyens de la commune qui ont gentiment ouvert leur porte et leur ont offert des bonbons

Denise ALLELY



## QUELQUES PHOTOS... SOUVENIR DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE à BAZOCHES...

C'était le 21 juin 2023 et pour la première fois dans notre commune :



Encore merci pour votre participation à cette sympathique soirée. Un grand merci à nos deux DJ pour le matériel et l'animation et à toutes les stars qui nous ont offert une super soirée ! Sans oublier la chorale des enfants de l'école de Bazoche !! On n'était pas bien à Bazoche ? Ce n'était pas la peine d'aller place de la Concorde !

Alors... on vous attend cette année, même endroit, même heure !!

Jean-Claude CLAIRET et Denise ALLELY

## Repas des Anciens



Pour la fin d'année, le 10 décembre dernier le déjeuner des Anciens a réuni, dans le cadre agréable de la maison Jean Monnet, 59 Bazochéens pour un moment gourmet et convivial. Le déjeuner s'est terminé joyeusement dans l'après-midi.



## GALETTE

Cette année encore une majorité de Bazochéens se sont retrouvés dimanche 14 janvier pour partager la traditionnelle Galette des Rois. Un moment fort de convivialité, qui a permis à tous d'échanger les vœux.

Un grand merci pour votre participation.



Denise ALLELY



## L'équipe de Bazo'Chouette vous souhaite une bonne année 2024.

2023 a été une année très festive avec nos évènements :

- Carnaval sportif,
- « Broc en Tri »,
- Marché des producteurs,
- Concours de décorations de Noël et Atelier créatif.



Bien bazo'chouettement..  
Marilyne, Aurélie et Angélique



Nous vous remercions sincèrement pour votre participation.

En ce qui concerne, **2024**, les animations seront un peu perturbées du fait des Jeux Olympiques. Nous avons notamment pour projets :

- un repas champêtre à l'occasion de la fête de la musique,
  - une participation au téléthon avec son marché d'hiver.
- Nous espérons vous voir de nouveau très nombreux.

Pour tout contact, merci de nous adresser un mail sur [bazochouette@gmail.com](mailto:bazochouette@gmail.com) et retrouvez nous sur <https://www.facebook.com/profile.php?id=100083297983369>.

### Etat civil

#### Bienvenue à :

Diane, Elisa DA LUZ POSTICO : 11 juin 2023

Melvyn, Noah GERS : 4 juillet 2023

Jeanne SUILLEROT : 20 septembre 2023

Madeleine, Françoise, Caroline LIEUTAUD : 2 janvier 2024

#### Nous nous associons à la douleur des familles de :

Jacques, Auguste, Ernest, Pierre BARTHALOT : 3 juillet 2023

Carlos Alberto DE BARROS FERREIRA : 7 aout 2023

Louise LITTMAN épouse PLESKOFF : 8 aout 2023

Jacqueline BOEHM épouse SAUVAGE : 14 octobre 2023

Anne, Marie, Eugénie RAVACHE épouse GENIEZ : 10 novembre 2023

Les familles qui refusent la publication des informations concernant les naissances, mariages et décès dans la Gazette doivent le signaler au 01 34 86 11 53 ou [mairiebazoches@wanadoo.fr](mailto:mairiebazoches@wanadoo.fr)

### Numéros de téléphones utiles :

Mairie de Bazoches sur Guyonne : 01 34 86 11 53      numéro d'urgence 07 89 69 09 54      <https://www.bazoches-sur-guyonne.fr/>

URGENCES : 112      SAMU : 15      Pompiers : 18      Pompiers Méré : 01 75 03 25 40      Centre Antipoison : 01 40 05 48 48

GENDARMERIE : 17      Gendarmerie Montfort l'Amaury : 01 34 57 04 80

MEDICAL      en cas d'urgence appeler le SAMU : 15      Hôpital Versailles Mignot : 01 39 63 91 33      Hôpital Rambouillet : 01 34 83 78 78

LOISIRS      Piscine de Montfort : 01 34 86 84 48      Centre de loisirs de St Rémy l'Honoré : 01 34 87 81 20

SOCIAL      ADMR Méré : 01 34 86 93 90      Crèche du Tremblay : 01 75 25 33 43      Crèche des Mesnuls : 01 34 84 01 70

ECOLE      Maternelle de Mareil Bazoches le Tremblay : 01 34 86 95 81      Maternelle cantine : 01 34 86 95 81      Primaire Bazoches : 01 34 86 70 57

TRANSPORTS      SNCF Banlieue : 08 91 36 20 20      SNCF Grandes lignes : 08 92 35 35 35      TRANSDEV : 01 34 57 57 57

ALLO ENFANCE EN DANGER 119      ou      le      17

VIOLENCES VERBALES OU PHYSIQUES AUX FEMMES 3919      ou ENVOI SMS au 114



## Démarches

	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
<b>Carte d'identité nationale (valable 15 ans pour les majeurs)</b>	La procédure des demandes des Cartes Nationales d'Identité est dorénavant unifiée avec celles des passeports. <b>CNI</b> : <a href="https://predemande-cni.ants.gouv.fr">https://predemande-cni.ants.gouv.fr</a>	En général : copie intégrale acte de naissance (validité < 3 mois), ancienne C.N.I., justificatif de domicile, 2 photos récentes.	Gratuit sauf remplacement après perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux
<b>Passeport (valable 10 ans)</b>	Vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande : <b>Passeport</b> : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr">https://passeport.ants.gouv.fr</a>  Mais cette pré-demande ne dispense pas de vous rendre en personne au guichet d'une mairie pour la prise d'empreinte et le dépôt de votre dossier.  Les plus proches sont Houdan, Beynes, Plaisir, Elancourt, Maurepas. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour votre dépôt.	Se renseigner sur le site service public  <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>	86 € en timbres fiscaux
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du domicile et service en ligne : <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>	À l'inscription sur la liste électorale : •carte d'identité, justificatif de domicile de plus de 6 mois ou propriétaire foncier 3 ans de suite et formulaire Cerfa	Gratuit
<b>Extrait ou copie d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Demande écrite avec justificatif d'état civil (ex. C.N.I.) + enveloppe timbrée. Demande possible par internet	Gratuit
<b>Extrait ou copie d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Demande écrite précisant les noms prénoms et date du mariage et CNI	Gratuit
<b>Duplicata du livret de famille</b>	Mairie du domicile	Demande à remplir en mairie justificatif de domicile et pièce d'identité; extrait d'acte	Gratuit
<b>Extrait ou copie d'acte de décès</b>	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt	Demande écrite précisant le nom, prénom, date et lieu du décès et enveloppe timbrée	Gratuit
<b>Déclaration de perte ou de vol</b>	Mairie du domicile	Documents concernés : carte nationale d'identité passeport permis de conduire	Gratuit
<b>Casier judiciaire</b>	Consulter : <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>	Demande écrite extrait d'acte de naissance	Gratuit
<b>Occupation du domaine public</b>	Mairie de Bazoches 15 jours avant la date prévue (déménagement, bennes...)	Demande écrite	Tarif selon délibération du conseil municipal
<b>Permis de construire et déclaration préalable de travaux</b>	Demander les formulaires et déposer les dossiers complets en mairie ou sur : <a href="https://gnau12.operis.fr/coeurdyvelines/gnau/#/">https://gnau12.operis.fr/coeurdyvelines/gnau/#/</a>	Dossier complet au minimum en cinq exemplaires	Gratuit
<b>Téléphone renseignements administratifs 3939</b>	Lundi et jeudi : 8h30 à 18h15 Vendredi : 13h à 17h	Mardi et mercredi : 8h30 à 13h	Gratuit ou <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>